



*La passion,  
le plus beau métier du monde*

**Le Programme DREAM**  
**Réponses aux questions fréquemment posées par les professeurs**

Pour vous permettre d'en savoir plus sur le Programme DREAM, nous avons synthétisé les réponses aux questions qui nous étaient le plus fréquemment posées. Nous vous proposons donc de parcourir les questions reprises ci-après et de consulter les réponses qui vous intéressent. Bienvenue dans DREAM !

L'équipe DREAM

## Questions fréquemment posées

### **I. Zoom sur le DREAM Day**

1. Qu'est-ce que le Programme DREAM ? p. 3
2. Qu'est-ce que le DREAM Day ? p. 3
3. A qui le DREAM Day est-il destiné ? p. 3
4. DREAM s'insère-t-il dans les programmes officiels de cours ? p. 3
5. Concrètement, comment se déroule le DREAM Day ? p. 3
6. Quels sont les supports pédagogiques DREAM ? p. 4

### **II. Le témoin**

7. Comment choisir son témoin ? p. 4
8. Combien de témoins peut-on choisir ? p. 5
9. Qu'est-ce qu'un "bon" témoin ? p. 5
10. Comment "réserver" votre témoin ? p. 5
11. Faut-il préparer la visite-rencontre avec le témoin ? p. 5

### **III. Modalités**

12. Comment et où se déroule la visite-rencontre DREAM ? p. 6
13. Combien de temps cela prend-il ? p. 6
14. Quand se déroule le DREAM Day, quel est le calendrier ? p. 6
15. Que coûte la participation au DREAM Day ? p. 6
16. Et les langues ? p. 7
17. Comment s'inscrire ? p. 7
18. Et pour toute information complémentaire... p. 7

### **IV. Philosophie**

19. Quelles sont les autres actions du programme DREAM ? p. 7
20. Pourquoi le Programme DREAM ? p. 8
21. Quel est l'objectif du Programme DREAM ? p. 8
22. Quels sont les résultats de DREAM ? p. 8
23. DREAM, c'est qui ? p. 9
24. Qui sont les partenaires de DREAM ? p. 9

## I. Zoom sur le DREAM Day

### 1. Qu'est-ce que le Programme DREAM ?

DREAM est un programme national qui aide les jeunes de **16 à 19 ans** à **connaître leurs atouts** et à **entreprendre un projet de vie professionnelle réfléchi**. Il se traduit concrètement par l'organisation du **DREAM Day**, le site [www.dreamday.be](http://www.dreamday.be), l'enquête et le **colloque DREAM**.

### 2. Qu'est-ce que le DREAM Day ?

Lors du DREAM Day en mars, plusieurs milliers d'élèves rencontreront des professionnels dynamiques et enthousiastes sur leur lieu de travail ou à l'école. Durant cette "visite-rencontre", ces "Témoins DREAM" partageront leur passion, leur parcours (choix, doutes, réussites, difficultés...), leur métier.

En effet, sept années de pratique ont démontré que le meilleur moyen d'amener les jeunes de 16 à 19 ans à envisager leur avenir professionnel, est de les inviter à rencontrer des hommes et des femmes de métier passionnés qui ont osé aller au bout de leurs rêves. *Quelle était leur passion initiale ? Comment ont-ils commencé ? Qui les a aidés à oser avancer malgré les doutes ou les critiques ? Est-il possible de construire sa vie professionnelle sur base de ses envies et atouts propres ? Quelle est leur réalité au quotidien ? Et si c'était à refaire ?*

Grâce à ces visites-rencontres, le DREAM Day réduit le fossé qui sépare l'école et le monde professionnel. Il rend possible un autre dialogue entre adultes avertis et jeunes souvent ignorants de ce qu'ils peuvent devenir.

### 3. A qui le DREAM Day est-il destiné ?

Le DREAM Day est ouvert à tous les élèves de 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> secondaire du pays, tout type d'enseignement et d'orientation confondus (général, technique, professionnel et spécial) et quels que soient leurs options. Le programme peut être organisé pour un groupe d'élèves, une classe ou toutes les classes. Les élèves sont accompagnés d'un professeur., conseillers PMS, coordinateurs de niveau...

### 4. DREAM s'insère-t-il dans les programmes officiels de cours ?

Les heures consacrées au projet DREAM rentrent officiellement dans les dix jours que les écoles peuvent consacrer aux choix d'orientation de leurs élèves (art.32 §2 et art.60 du Décret Missions).

Le projet DREAM rencontre les missions définies par le Décret :

- Promotion de la confiance en soi et du développement personnel de chaque élève (art.6).
- Intégration de l'orientation au sein du processus éducatif, en favorisant l'éveil aux professions et en informant les élèves sur les filières de formation (art.8).

### 5. Concrètement, comment se déroule le DREAM Day ?

L'action se passe en trois temps.

**1. un temps de préparation en classe** (animé en classe) : axé sur la connaissance de soi et la découverte du monde professionnel, il doit permettre à l'élève de réfléchir à son propre parcours (identifier ses atouts, ses points faibles, ses moteurs d'action et les secteurs d'activités qui l'intéressent) et de préparer la "visite-rencontre".

**2. la "visite-rencontre"** : la rencontre consiste en un dialogue franc et ouvert avec un professionnel passionné. Les messages de rigueur et d'exigence professionnelle véhiculés par le témoin viennent

compléter le travail pédagogique du professeur. La motivation scolaire des jeunes est renforcée par ce contact étroit avec une réalité professionnelle devenue enfin tangible.

**3. un temps de débriefing** (animé en classe) : il permet au jeune de faire le point sur ce qu'il a vécu et de le partager avec d'autres élèves.

## **6. Quels sont les supports pédagogiques DREAM ?**

Les supports pédagogiques vous sont offerts après l'inscription. Développés avec des enseignants et psychologues, ils ont été améliorés d'année en année grâce aux évaluations et suggestions des différents acteurs (professeurs, élèves, témoins). Il s'agit :

- d'une **newsletter** qui s'adresse aux élèves et introduit de manière ludique le projet DREAM. Par des témoignages, des informations et des jeux, ce document stimule les jeunes à entreprendre leur projet de vie
- de la **cassette vidéo** reprenant des témoignages, notamment celui de l'explorateur belge Alain Hubert, parrain du Programme DREAM, qui montre qu'un rêve peut devenir réalité moyennant créativité, travail d'équipe, rigueur, volonté... La cassette comprendra également des capsules métiers illustrés par des témoins DREAM.
- du questionnaire "**Apprends à te connaître**" : ce questionnaire permet à l'élève de réfléchir à son propre parcours, d'identifier ses atouts, ses points faibles, ses moteurs d'action et les secteurs d'activités qui l'intéressent. Dans un second temps, l'élève soumet ce même questionnaire à un adulte et à un(e) ami(e), de son choix, qui lui sont proches. Grâce à cette démarche, le jeune prend également conscience de la manière dont il est perçu par les autres.
- du **Guide des Témoins DREAM** (sur support **cd rom**) qui permet de sélectionner les professionnels de terrain désireux de partager leur parcours (de 17 ans à aujourd'hui), leur métier, leur passion.
- Le **site matching DREAM** (<http://matching.www.dreamday.be.be>) qui facilite la réservation des témoins du guide. Vous pouvez parcourir les portraits et réserver le(s) témoin(s) choisis par vos élèves. Via le site, vous obtenez également les coordonnées du témoin et communiquez à l'équipe DREAM les modalités pratiques de vos rencontres.
- du questionnaire "**Pars à la rencontre de ton témoin**" : ce questionnaire aide l'élève à se préparer, à réfléchir et à établir une liste de questions à poser au témoin qu'il va rencontrer, afin que les échanges soient le plus nourris et le plus riches de sens.
- du questionnaire "**Bilan d'une réflexion et d'une rencontre**" : via ce troisième et dernier questionnaire chaque élève procède au débriefing de la visite-rencontre. Cet outil invite le jeune à faire le point sur ce qu'il a vécu et à le partager avec les autres lors d'une mise en commun en classe. Il permet au professeur de recadrer les messages du témoin, mettre en perspective, relativiser les choses en fonction de ses élèves qu'il connaît bien. Le débriefing clôture donc le projet et constitue dans le même temps un nouveau point de départ pour l'élève, en route vers la réalisation d'un parcours et d'un rêve à sa mesure.
- du **dossier pédagogique** a été conçu pour vous aider à utiliser les différents supports DREAM. Il reprend point par point la méthodologie du projet et détaille de manière approfondie les 3 grandes étapes de l'action (la préparation, la visite-rencontre et le débriefing). Ce dossier pédagogique vous est envoyé en même temps que les outils pédagogiques.

## II. Le témoin

### 7. Comment choisir son témoin ?

**Vous pouvez trouver un témoin directement dans votre entourage** (privé, professionnel, via les parents d'élèves, les anciens, les fournisseurs de l'école...).

**Vous pouvez également utiliser le Guide des Témoins DREAM** qui vous sera envoyé. Ce guide réunit les portraits de plusieurs centaines de "témoins DREAM", c'est-à-dire de personnes exerçant une activité professionnelle depuis plusieurs années, passionnées par leur métier, désireuses de témoigner de leur parcours et de leur activité à des jeunes de 16 à 19 ans et a priori libres le jour du DREAM Day. Pour faciliter vos recherches, les portraits de témoins sont classés par secteur d'activités et par région. Ils reprennent une description de l'activité du témoin, ses messages aux jeunes et quelques informations pratiques (website...). Dans la mesure du possible, l'équipe DREAM met tout en œuvre pour trouver des témoins diversifiés dans chaque région. N'hésitez pas à nous transmettre vos demandes ou propositions de témoins.

### 8. Combien de témoins peut-on choisir ?

A priori, vous choisissez un témoin par classe. Néanmoins, les attentes de vos élèves étant multiples, vous pouvez scinder votre classe en groupes et organiser plusieurs rencontres avec différents témoins.

Lors d'une même visite, **il est par ailleurs bienvenu et même conseillé de rencontrer également l'un ou l'autre collaborateur du témoin, ce qui apporte une diversité de messages intéressante.**

A fortiori, si plusieurs classes d'une même école sont inscrites au DREAM Day, **vous pouvez avec vos collègues choisir plusieurs témoins dans différents secteurs d'activité** (un témoin dans le secteur artistique, technique, commercial, médical, etc.) **et regrouper les élèves en plusieurs groupes selon leurs intérêts, chaque groupe d'élèves allant voir son témoin.**

Cette formule a souvent été retenue par les écoles et a donné d'excellents résultats.

### 9. Qu'est-ce qu'un "bon" témoin ?

Nous attirons votre attention sur le fait qu'une visite-rencontre réussie est conditionnée par le choix d'un témoin de qualité. Un témoin de qualité est quelqu'un :

- qui est impliqué et concerné par son métier ;
- qui a un minimum d'expérience ;
- qui a envie de communiquer son expérience à des jeunes ;
- qui est communicateur ;
- qui fait preuve "d'esprit d'entreprise" (créativité, dynamisme, enthousiasme...) dans son activité quotidienne.

Idéalement, il trouvera le **juste équilibre entre** son expérience propre, son parcours, ses choix (quand j'avais 17 ans comme vous...) c'est-à-dire **l'aspect rencontre** (2/3 du temps) et la présentation de son activité professionnelle actuelle (réalités du métier, description d'une journée de travail, avenir, présentation des collaborateurs...), c'est-à-dire **l'aspect visite** (1/3 du temps).

### 10. Comment "réserver" votre témoin ?

**Si vous choisissez un témoin dans le guide, votre "réservation"** se fera via le site matching (vous recevez au préalable un login et mot de passe). Via ce site, vous obtenez les coordonnées du témoin réservé et vous confirmez ensuite à l'équipe DREAM les modalités pratiques de la rencontre. Vous trouvez également sur le site un guide d'utilisation du site. Il vous est également possible de passer directement par l'équipe DREAM pour réserver votre témoin.

Si vous trouvez votre témoin par vous-même, vous le "réservez" en le contactant directement et vous nous renvoyez le fax de confirmation.

### **11. Faut-il préparer la visite-rencontre avec le témoin ?**

Une courte rencontre préalable entre le témoin et vous-même est hautement souhaitable. En effet, si le témoin incarne le monde professionnel, il n'est pas souvent pédagogue. Il est donc important de pouvoir, avant la rencontre, lui parler des attentes de vos élèves, de leurs choix d'études, de leurs envies, leurs craintes... **Concrètement, il est utile voire nécessaire de transmettre au témoin, avant le DREAM Day, les questions préparées par vos élèves.** Cela favorisera la qualité des échanges entre le témoin et les jeunes.

### III. Modalités

#### 12. Comment et où se déroule la visite-rencontre DREAM ?

La visite-rencontre proprement dite se déroule **en groupe** pendant **2 heures** dans les locaux professionnels du "témoin DREAM" ou à l'école.

La rencontre d'un "témoin" sur son lieu de travail a l'avantage de permettre à l'élève de s'imprégner plus facilement d'un métier, de sentir et ressentir une ambiance. Plusieurs expériences passées ont en effet confirmé qu'un témoignage en classe est parfois moins percutant pour les élèves qu'une plongée dans la réalité. La rencontre "in situ" donne également l'occasion aux élèves de rencontrer les collaborateurs du témoin et ainsi de découvrir d'autres métiers et parcours.

#### 13. Combien de temps cela prend-il ?

**La conduite globale du DREAM Day prend environ 5** avec vos élèves (2 heures de préparation, 2 heures de "visite-rencontre", une heure de débriefing) et quelques heures supplémentaires pour introduire le projet auprès de vos élèves, trouver, contacter et rencontrer le témoin avant la rencontre. L'action étant flexible, certains professeurs y consacrent moins de temps tandis que d'autres au contraire l'approfondissent dans leurs cours durant le trimestre voire tout au long de l'année.

#### 14. Quand se déroule le DREAM Day, quel est le calendrier ?

Afin d'en faire la journée nationale de l'orientation professionnelle des jeunes, les "visites-rencontres" DREAM Day sont organisées de préférence le jour du DREAM Day, au choix le matin ou l'après-midi. Si nécessaire, chaque professeur peut toutefois l'organiser à une autre date, en fonction de ses contraintes propres. Le professeur et le témoin fixent ensemble l'heure de la "visite-rencontre".

Au niveau du calendrier,

- les inscriptions sont ouvertes de juin à fin novembre ;
- en octobre, des réunions d'informations sont organisées pour les professeurs (dates et lieux repris dans le document d'inscription); de plus, une séance d'information peut être organisée dans les écoles inscrivant un grand nombre d'élèves ;
- en décembre, les outils pédagogiques sont livrés dans les écoles ;
- fin janvier, le Guide des Témoins DREAM est envoyé à chaque professeur inscrit; le temps 1 de préparation se déroule en classe ;
- la visite-rencontre a lieu en mars, lors du DREAM Day (ou à une date proche) ;
- fin mars se déroule en classe le temps 3 de debriefing ;
- en avril a lieu l'évaluation de l'action DREAM Day.

#### 15. Que coûte la participation au DREAM Day ?

Le coût de mise en œuvre du Programme DREAM, - c'est-à-dire la conception, la promotion, la production des outils, la logistique et l'administration – est pris en charge par les partenaires DREAM.

Grâce à l'engagement conséquent et véritablement citoyen de ces partenaires, **la participation au DREAM Day est donc entièrement gratuite pour les écoles.**

Le transport des élèves sur le lieu de travail du témoin est pris en charge et organisé par l'école.

## **16. Et les langues ?**

DREAM étant par définition ouvert à chaque jeune, quels que soient son orientation, sa langue, ses choix d'étude, le programme a été développé dès l'origine sur une base nationale.

Tous les supports DREAM, y compris le site [www.dreamday.be](http://www.dreamday.be), existent donc en néerlandais et en français, ce qui vous permet d'insérer le projet dans le cadre du cours de langue. Vous pouvez les obtenir sur simple demande à l'équipe DREAM.

## **17. Comment s'inscrire ?**

**Les inscriptions sont ouvertes de juin à fin novembre.** Pour vous inscrire, il est demandé de renvoyer le dossier d'inscription (cfr. adresse postale ci-dessous) joint à la brochure de présentation ou directement via le site ([www.dreamday.be](http://www.dreamday.be)).

## **18. Et pour toute information complémentaire**

N'hésitez pas à contacter l'équipe DREAM au 02 739 38 67, [dream@ichec.be](mailto:dream@ichec.be). Des réunions d'informations seront organisées en octobre dans les grandes villes du pays.

## IV. Philosophie

### 19. Quelles sont les autres actions du programme DREAM

Le site [www.dreamday.be](http://www.dreamday.be) est destiné à faire vivre "l'esprit DREAM" sur le net. Il offre aux élèves des conseils pratiques pour réaliser un CV, des informations positives,...

En ligne depuis janvier 2002 et renouvelé en 2005, il enregistre environ 80.000 visites par an.

Tous les 4 ans, l'équipe DREAM réalise des **enquête** sur le thème des jeunes et leur avenir professionnel.

Enfin, DREAM organise des colloques. Un **colloque DREAM** sur le thème « Pour que chaque jeune entreprenne son projet de vie professionnelle. Quel rôle pour nous parents, pédagogues et acteurs du monde professionnel ? » a eu lieu le **mercredi 22 octobre 2003**. A cette occasion, plusieurs représentants du monde de l'enseignement et du monde professionnel ont eu l'occasion de s'exprimer sur la question de l'orientation professionnelle du jeune. Les interventions, témoignages et pistes d'avenir sont repris dans un document de synthèse intitulé « les Traces ».

En collaboration avec FREE (la Fondation pour la Recherche et l'Enseignement de l'Esprit d'Entreprendre) et Enterprize, DREAM a organisé une **journée d'échanges** sur le thème « **Développer l'esprit d'entreprendre à l'école pour mieux entreprendre sa vie** ».

Ce colloque fut l'occasion de présenter les résultats d'un travail mené par DREAM et FREE dont l'objectif était de repérer les **pratiques pédagogiques visant à susciter le goût d'entreprendre** chez les jeunes du secondaire, au travers de toutes les disciplines. Un coffre à outils de 50 pratiques pédagogiques a été élaboré à cette occasion.

Ce colloque a rassemblé **275 participants** (enseignants, directions, agents PMS,...) et s'est articulé en trois temps : ateliers interactifs, table-ronde et soirée mettant à l'honneur les enseignants qui ont contribué à l'élaboration du coffre à outils pédagogiques pour enseigner l'esprit d'entreprendre.

## 20. Pourquoi le Programme DREAM ?

*Aujourd'hui, les jeunes ne connaissent pas les réalités professionnelles.*

Lorsqu'on les interroge sur leur avenir professionnel, rares sont ceux qui avancent avec conviction "Plus tard je serai...". Les rêves professionnels sont trop éloignés des réalités. Ecole et entreprise restent deux mondes trop séparés.

Pourtant, pour un jeune sur deux, la rencontre avec un professionnel sur son lieu de travail est l'expérience qui influencera le plus ses choix d'avenir.<sup>1</sup>

*Un retard conséquent par rapport à d'autres pays.*

Au niveau pédagogique nous devons rattraper un retard conséquent par rapport à d'autres pays qui ont développé sur le long terme des programmes à grande échelle.

Au Danemark, l'orientation professionnelle est traitée par des psychologues dès la première année du secondaire et fait l'objet d'un accompagnement sur mesure pendant les 5 années suivantes avec immersion dans les entreprises pendant plusieurs mois.

Au Canada, le programme de "l'école orientante" crée un lien entre toutes les matières pour les ancrer dans une réalité professionnelle et faciliter les démarches d'immersion professionnelle des élèves.

Aux Etats-Unis, les élèves bénéficient de programmes développés par des fondations travaillant exclusivement l'orientation professionnelle des jeunes...

*Un rêve, un parcours, un métier passionnant.*

Dans beaucoup d'entreprises, des femmes et des hommes se réalisent chaque jour car ils créent, imaginent, et vivent pleinement leur métier, car ils "entreprennent".

Pour susciter la vision d'un métier passionnant, il faut mettre le jeune en contact avec des réalités professionnelles motivantes. Une fois sa "vocation" éveillée, elle sera le moteur qui lui permettra de se mettre en route. Le potentiel d'imagination et de dynamisme est immense et il suffit souvent d'un déclic pour le libérer.

## 21. Quel est l'objectif du Programme DREAM ?

L'objectif du Programme DREAM est de susciter chez les jeunes étudiants des "**envies d'entreprendre**", donner le goût de l'initiative, un esprit positif, des idées, des vocations et des voies d'avenir, en les plongeant dans une réalité professionnelle dynamique.

## 22. Quels sont les résultats de DREAM ?

Le programme DREAM a été conçu et testé en 1998, lancé en 1999. Maintenant DREAM est devenu la plus importante action de terrain en matière d'orientation, avec des milliers de jeunes qui participent chaque année (**15.120 élèves** en 2005-2006).

Les enquêtes de satisfaction réalisées montrent que la toute grande majorité (**92%**) des élèves ayant participé recommandent l'action aux élèves qui vont leur succéder tandis que **73% des professeurs disent avoir vu leurs attentes par rapport au projet être satisfaites ou dépassées**. Ces derniers déclarent aussi que l'action constitue une aide pour l'enseignement, facilite le dialogue avec les élèves et leur permet de voir les élèves sous un angle différent.

---

<sup>1</sup> Enquête nationale DREAM, « Les jeunes et leur avenir professionnel : entre rêve et réalisme », réalisée en mai 2002, auprès de 1.011 jeunes de 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> secondaire.

### **23. DREAM, c'est qui ?**

L'idée de départ est le fait de deux personnes. Le projet a ensuite pris corps au sein du département PME de l'ICHEC, institut d'enseignement en gestion. La question s'est alors posée de savoir si cela rentrait dans sa mission. A la réflexion, il apparaissait qu'étant une école supérieure de niveau universitaire enseignant la gestion et donc en contact fréquent avec le monde professionnel, une telle entité se trouvait à l'intersection entre les mondes de l'école et de l'entreprise. Elle était donc la mieux placée pour mener à bien ce projet mission.

### **24. Qui sont les partenaires de DREAM ?**

Dès le début également, le projet fut développé avec une saine ambition, à savoir :

- viser chaque jeune,
- donc travailler de manière nationale,
- avec des outils de qualité et donc les moyens y afférents nécessaires.

Pour ce faire, de nombreux contacts ont permis de réunir quelques partenaires, privés et publics, croyant en ce projet utile pour l'avenir des jeunes et prêts à lui consacrer quelques moyens. Il s'agit plutôt de mécénat que de sponsoring, même si la dimension citoyenne véhiculée par DREAM est favorable à l'image des partenaires qui portent le projet.

#### **Programme DREAM**

Rue au bois 356A - 1150 BRUXELLES

tel. 02/739 38 67 - fax 02/739 38 63

[www.dreamday.be](http://www.dreamday.be)

[dream@ichec.be](mailto:dream@ichec.be)